

3223 - Equipements culturels et muséographie

**Attribution de subvention au titre du soutien à la
création des Centres d'interprétation du patrimoine
- Avenant à la convention financière relative aux
travaux de rénovation du Musée de Bouxwiller**

Rapport n° CP/2012/9

Service gestionnaire :
Service du patrimoine culturel

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre approbation deux dossiers relatifs à la politique muséographique du Département.

1. Centre d'Interprétation du Patrimoine de la Maison Rurale de l'Outre-Forêt

La Maison Rurale de l'Outre-Forêt a été labellisée "Centre d'Interprétation du Patrimoine" en commission permanente du 17 décembre 2007, sur le thème des arts et traditions populaires et un projet portant sur le développement de nouvelles activités culturelles et d'animation. Cette structure est actuellement animée par l'Association des Amis de la Maison Rurale de l'Outre-Forêt (AMROF) et gérée par la Communauté de Communes de Sauer-Pechelbronn. En commission permanente du 1^{er} mars 2010, une convention a formalisé ce partenariat avec le Conseil Général du Bas-Rhin.

Pour l'Association des Amis de la Maison Rurale de l'Outre-Forêt, le programme d'actions 2011 s'est articulé autour de trois axes :

- installation d'un centre de documentation "arts et traditions populaires" à destination du public ;
- accueil du public dans les différents espaces de la Maison Rurale, et une série d'actions associées (expositions, conférences, démonstrations, ateliers) ;
- publication d'un bulletin d'information servant de lien entre les membres de l'association, et document consultable pour les publics.

Le budget total de ces actions s'élève à 38 100 €.

Le Département pourrait allouer à l'AMROF une subvention de 12 000 €, représentant 50 % des dépenses éligibles, prenant en compte les critères d'attribution de l'aide du Département définis le 12 décembre 2006 pour les Centres d'Interprétation du Patrimoine et en valorisant, dans une certaine mesure, le bénévolat. La subvention se décomposerait comme suit :

- 5 850 € sur les dépenses éligibles au titre du fonctionnement
- 6 150 € sur les dépenses éligibles relevant de l'investissement.

La Commission de la Culture, du Patrimoine et de la Mémoire, lors de sa réunion le 5 décembre dernier, a émis un avis favorable à cette proposition.

2. Musée de Bouxwiller en Pays de Hanau

Le musée de Bouxwiller en Pays de Hanau, labellisé « musée de France », est en rénovation depuis 10 ans. Le musée sera abrité dans l'ancienne Halle aux Blés et dans la chapelle castrale, afin de permettre une présentation renouvelée des collections.

Ce projet est inscrit projet d'excellence dans le contrat de territoire du Pays de Hanau 2008-2013. La participation du Département, votée en commission permanente du

5 octobre 2009, s'élève à 1 354 200 €, soit 30 % du coût global (4 514 000 €) : elle est gérée en Autorisation de Programme / Crédits de Paiement. A sa création, l'échelonnement a été défini comme suit :

2009 : 122 000 €
2010 : 533 170 €
2011 : 426 450 €
2012 : 272 580 €.

Les travaux à la Halle aux Blés ont pris beaucoup de retard et n'ont débuté qu'en septembre 2011. La réouverture du musée est envisagée au printemps 2013.

Un nouvel échelonnement de l'AP/CP a été voté lors de l'assemblée plénière du 24 octobre 2011 :

2012 : 429 000 €
2013 : 470 048 €
2014 : 222 000 €
2015 : 137 865.84 €

Un avenant à la convention financière fixant les modalités de la participation du Département à cette opération est joint en annexe du présent rapport.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide d'attribuer une subvention de 12 000 euros à l'association des Amis de la Maison Rurale de l'Outre-Forêt pour la réalisation du programme d'actions 2011, dont 5 850 euros pour le fonctionnement et 6 150 euros pour l'investissement, conformément au tableau annexé ; le versement de la subvention interviendra sur présentation de pièces justificatives certifiées par le trésorier attestant de la réalisation du programme, du rapport d'activité et du bilan financier de l'association afférents à l'année 2011

- approuve l'avenant à la convention financière relative à la participation du Département aux travaux de rénovation du Musée de Bouxwiller en Pays de Hanau, avenant prévoyant un nouvel échelonnement du financement, et autorise son président à le signer.

Strasbourg, le 21/12/11

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL